

# Actualités

## Début de la concertation du prolongement de la 14

WEBTRAINS.FR - REDACTION FRANCOPHONE 16/01/2012 à 07 HEURES 30

Jusqu'au 17 février 2012 se tiendra l'enquête publique sur le prolongement de la ligne 14 de Saint-Lazare, son terminus actuel, jusqu'à Mairie de Saint-Ouen. L'objectif principal est la désaturation de la ligne 13 à l'horizon 2017.

Entièrement souterrain, le prolongement sera d'une longueur d'environ 5,8 km et traversera les communes de Paris (8ème, 9ème et 17ème arrondissements), Clichy-la-Garenne, Saint-Ouen et Saint-Denis.

En correspondance avec les deux branches de la ligne 13, aux stations Porte de Clichy et Mairie de Saint-Ouen, le projet permettra de décharger la ligne 13 d'environ un quart de ses voyageurs grâce à l'attrait d'une ligne 14 moderne (entièrement automatique), rapide et performante. La ligne 14 sera donc une vraie alternative pour de nombreux usagers de la ligne 13 qui pourront bénéficier de temps de trajet plus courts et plus réguliers, et se rendre ainsi plus facilement vers les pôles d'activité, dans Paris et en petite couronne.

Quatre nouvelles stations seront créées, à Pont Cardinet, Porte de Clichy, Clichy Saint-Ouen RER et Mairie de Saint-Ouen. Situées au plus près des nouveaux quartiers de Paris, Clichy-la-Garenne et Saint-Ouen, ces stations offriront une desserte efficace pour de nombreux habitants et salariés de ces secteurs.

La ligne 14 prolongée sera reliée au reste du réseau de transport en commun. Des correspondances sont ainsi prévues avec la ligne 13, mais également avec le RER C, le tramway T3 prolongé jusqu'à la Porte d'Asnières, la ligne L du Transilien et de nombreuses lignes de bus. Le prolongement de la ligne 14 permettra ainsi d'élargir le champ des destinations possibles, notamment vers le nord-ouest de l'Île-de-France. Le prolongement de la ligne 14 de Saint-Lazare à Mairie de Saint-Ouen s'intègre au Grand Paris Express, dont l'ossature centrale est la ligne 14.

Le coût du projet est estimé à 1,2 milliard d'euros, hors coût des rames. Il est inscrit au Plan de mobilisation pour les transports en Île-de-France. Le financement est réparti entre les collectivités territoriales (Région Île-de-France, Mairie de Paris, Conseil général des Hauts-de-Seine et Conseil général de la Seine-Saint-Denis) à hauteur de 70 % et la Société du Grand Paris, établissement public de l'État, à hauteur de 30 %. La mise en service du prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen est prévue à l'horizon 2017.